

avec une pénible surprise que la *succion* était encore en usage.

Nous ne saurions trop attirer sur cette question la sollicitude des grands consistoires. Qu'une mesure définitive soit prise à cet égard ; qu'on fasse dans le monde entier ce qu'on a déjà fait à Paris, et la circoncision, ainsi modifiée, au lieu d'être parfois une cause d'infection, deviendra au contraire, comme nous allons le voir, un moyen toujours efficace de prophylaxie générale.

CHAPITRE IV.

DES MOYENS PROPHYLACTIQUES CHIRURGICAUX.

§ I.

DE LA CIRCONCISION.

La circoncision, telle qu'elle s'accomplit aujourd'hui, est une cérémonie religieuse restée en honneur chez les Israélites et les musulmans. Cette pratique, s'il faut en croire l'histoire sacrée, était déjà connue à l'époque des patriarches, et Abraham, selon la tradition, la fit subir à son fils (1944 avant J. C.).

Transmise des Juifs aux Egyptiens (1), puis aux Assyriens, aux Perses, aux Ethiopiens, aux Abyssiniens, etc., la circoncision, malgré les édits et les persécutions dont elle a été souvent l'objet, a résisté à l'action destructive des siècles. Comme un de ces rares monuments des premiers jours du monde, elle s'est perpétuée jusqu'à nous ; et, conservant intacts sa signification et son prestige, elle est restée le caractère distinctif d'un peuple jadis puissant et aujourd'hui dispersé.

(1) Quelques auteurs, et parmi eux Voltaire, se basant sur des raisons plus spécieuses que concluantes, ont attribué aux Egyptiens la priorité de la circoncision.

A un autre point de vue, la circoncision est quelquefois aussi un procédé opératoire employé par la chirurgie pour remédier à certains états pathologiques : (Atrésie du prépuce, étroitesse, calculs, adhérence.. etc.). Mais ce n'est ni comme pratique religieuse, ni comme pratique chirurgicale que la circoncision doit être envisagée ici ; nous n'avons qu'à nous en occuper sous le double rapport hygiénique et préventif.

La section du prépuce, qui constitue la circoncision, a pour effet de découvrir le gland et par suite de fortifier la muqueuse. Ce sont là deux conditions éminemment favorables à la prophylaxie vénérienne. En effet, puisqu'il est démontré que la muqueuse du prépuce est le siège le plus habituel des ulcérations chancreuses, on ne saurait méconnaître que la suppression de cette membrane, suppression qui a pour résultat direct de détruire un terrain fertile pour le développement du virus, doit présenter de sérieuses garanties préventives. De plus, le prépuce n'est-il pas l'organe protecteur par excellence du principe contagieux déposé sur le gland par un coït suspect ? « N'est-ce pas lui, comme le dit avec raison M. G. Martin (1), qui empêche le virus de se perdre, qui le conserve avec soin pour qu'il soit là tout prêt à être absorbé lorsqu'une ulcération résultant de l'accumulation de la matière sébacée viendra à se produire ? »

Par le fait de la circoncision, cette sorte d'emmagasinage du virus, cette fâcheuse protection accordée à un hôte dangereux cesseront de se produire. Chez le circoncis en effet si l'infection n'est pas immédiate, il est à peu près impossible qu'elle ait lieu consécutivement. « Lorsque un corps, con-

(1) G. Martin. *De la Circoncision*, page 45

tinue M. Martin, est protégé par une enveloppe, la surface de ce corps est plus délicate, plus susceptible de s'éroder et plus apte à l'absorption. La muqueuse du prépuce prédispose donc celle du gland à l'absorption et à l'érosion qui la facilitera encore : d'où résulte naturellement que le gland de l'homme non circoncis se déchire bien plus facilement que le gland de l'homme circoncis. Le prépuce, dans le premier cas, est en effet pour la muqueuse une cause de ramollissement, par suite de la chaleur continuelle qu'il développe sur la partie qu'il recouvre, et de la sécrétion sébacée qu'il favorise ; dans le second cas, au contraire, l'absence du prépuce est pour cette même muqueuse une cause de resserrement et d'endurcissement, car avec lui disparaissent la chaleur et la sécrétion, tandis que le frottement des vêtements sur la surface du gland endurecissent cette surface et la rend plus apte à la non-contamination.

« Il est si vrai que la fragilité de la muqueuse est pour beaucoup dans le développement du chancre, que rarement il apparaît sur le corps même de la verge, quoique cependant ce soit le corps de la verge qui, durant le coït, est particulièrement en contact avec le virus syphilitique, puisque le siège habituel du chancre chez la femme est l'entrée du vagin. Comment pourrait-on expliquer autrement l'impénétrabilité de la verge par le virus et la grande pénétrabilité de la muqueuse du gland et du prépuce ? »

« Quoiqu'on fasse, la muqueuse du gland sera toujours plus fragile que la peau du pénis ; mais si l'on peut diminuer cette fragilité de moitié ou des trois quarts, pourquoi ne pas le faire ? »

Ces diverses considérations ne sauraient être révoquées en doute puisqu'elles sont basées sur ce principe indiscutable que l'infection syphilitique est d'autant plus facile que le

virus est déposé sur une membrane plus mince. A ce propos, ne savons-nous pas qu'on touche sans danger avec la pulpe du doigt le produit de sécrétion d'un chancre, tandis qu'il serait au moins imprudent de mettre ce même produit au contact d'une muqueuse ?

Or, puisque par la circoncision la surface du gland s'endurcit; puisque la force de résistance de cette muqueuse à la pénétration du virus devient de plus en plus grande; puisqu'enfin elle n'est plus le siège de ces inflammations fréquentes, qui, en la dépouillant de sa couche épithéliale, la rendent si parfaitement apte à recevoir l'infection, il est naturel que nous demandions l'application générale d'une pratique qui doit entraîner tant de modifications salutaires.

Si maintenant, à ces résultats déjà précieux, nous ajoutons que la circoncision est un des meilleurs moyens qu'il soit possible de mettre en usage pour faciliter les soins de propreté que tout homme se doit à lui-même, pour éviter ces prurits du jeune âge qui sont souvent la cause première des habitudes si pernicieuses d'onanisme, nous aurons suffisamment démontré combien il serait utile de la vulgariser. On ne s'étonnera donc pas de nous voir terminer ce rapide exposé, en disant : La circoncision pratiquée à un point de vue hygiénique, abstraction faite bien entendu de toute considération morale et religieuse, serait de tous les moyens chirurgicaux préconisés en faveur de la prophylaxie publique des maladies vénériennes celui qui présenterait les plus sérieuses et les plus incontestables garanties.

Mais en admettant que la circoncision, acceptée comme moyen préventif efficace, passe un jour dans nos mœurs, par quel procédé opératoire et à quel âge conviendra-t-il de

la faire?... Comme il est peu d'opérations chirurgicales qui aient donné lieu à autant de procédés différents que celle-ci, il m'est impossible de les passer tous en revue dans ce travail. Ce serait là, du reste, une digression inutile; il existe à ce sujet plusieurs ouvrages spéciaux très complets. Je crois cependant utile de dire que, puisque les procédés employés par les circonciseurs israélites sont toujours suivis de résultats satisfaisants, la chirurgie ne saurait mieux faire que de les adopter, en se réservant le soin de les perfectionner.

Quant à l'âge, que d'une manière générale il conviendrait de choisir de préférence, je crois encore qu'il faudrait plutôt se conformer à la méthode juive qu'à la méthode musulmane et faire la circoncision, sinon dans les huit jours qui suivent la naissance, au moins dans le courant de la première année. Outre les avantages que semble présenter cette limite, on éviterait ainsi de faire subir au patient les douleurs d'une opération dont il n'aurait pas conscience au premier âge, et qui, plus tard au contraire, seraient très pénibles à supporter.

Voilà donc la circoncision appréciée à deux points de vue très différents. Autant elle est dangereuse avec la succion, autant dépouillée de cette inutile pratique elle devient un des moyens les plus puissants contre la propagation des affections syphilitiques. En présence de ces faits, le médecin a un double devoir à remplir : indiquer aux familles israélites le danger qu'il peut y avoir à laisser mettre en contact des lèvres du mohel la plaie saignante de leurs enfants, et démontrer aux parents qui appartiennent à des religions chez lesquelles la circoncision n'est pas en usage, les excellents effets qu'on est en droit d'attendre de cette opération.